

Drame dans un restaurant du quartier français.

CHARLES BURON, UN BOULANGER, TUE M. COLOMÉS ET TENTE DE SE SUICIDER.

Un drame qui a causé une vive émotion dans le quartier du Maréchal français, a eu lieu hier matin, vers dix heures, dans le restaurant de M. Louis Vignaud, rue Maréchal, 522.



M. FRANÇOIS COLOMÉS.

Il n'y a pas réussi et a été transporté grièvement blessé à l'hôpital. Buron, indigent et sans travail, était secouru depuis plusieurs années par la Société de Bienfaisance Française. Il prétendait avoir à se plaindre de M. Colomés, auquel il reprochait de lui avoir fait perdre un emploi de 5 dollars par mois, et nourrissait de ce chef contre lui une vive rancune.

Hier matin, vers dix heures, il se trouvait dans le restaurant Vignaud où il pensionnait habituellement, et venait de s'asseoir près de la porte, lorsque M. Colomés fit son entrée dans l'établissement.

Ce dernier alla prendre place à une table au centre du restaurant, sans prêter attention à Buron qui suivait ses moindres mouvements. Tout à coup celui-ci se leva, un revolver à la main, et s'avançant sur Colomés, il appiqua le canon de l'arme sur la tête gauche de la poitrine et fit feu.

Le coup, tiré à bout portant, enflamma les vêtements de Colomés qui, tombant, cherchant à se relever, fut entraîné dans la direction de la cuisine.

Le meurtrier tira une seconde fois atteignant sa victime à la jambe, puis, sans doute satisfait, appuya le canon de l'arme sous sa gorge et tira la gachette. Grièvement blessé, il s'affaissa à quelques pieds de l'endroit où était tombé sa victime.

La balle, après avoir labouré les chairs, alla se loger dans les muscles du cou.

Une détonation successive vint assourdir une foule considérable dans le restaurant. Pendant que la police arrivait sur les lieux, faisait évacuer les curieux, M. Colomés, étendu sur le plancher de la cuisine recevait les premiers soins du personnel du restaurant.

A l'arrivée de l'ambulance les deux blessés furent déposés ensemble dans le véhicule qui se hâta de gagner l'hôpital. M. Colomés rendit le dernier soupir au moment où les infirmiers descendaient de la voiture la civière sur laquelle il était couché.

traversé la poitrine et s'était logée près de la colonne vertébrale. Le fait que M. Colomés n'a pas immédiatement succombé à cette blessure doit être attribué à un caillot de sang qui s'est formé sur la plaie à peine ouverte quelques minutes après l'hécatombe.

Buron subit très probablement une opération s'il est possible que les chirurgiens de l'hôpital croient pouvoir retirer le projectile, mais n'osent cependant pas encore se prononcer sur la gravité de sa blessure.

Buron est âgé de soixante-dix ans. Il habite la Nouvelle-Orléans depuis une dizaine d'années, et exerce jusqu'ici quelques mois la profession de boulanger. Sentant ses forces l'abandonner, il avait suspendu l'exercice de ce métier, et depuis lors vivait des secours que lui octroyait la Société Française de Bienfaisance dont il était membre.

Le pension mensuel de 5 dollars qu'il recevait de cette société lui permettait de végéter, et il parut profondément peiné du jour où elle lui fut supprimée.

Interrogé à l'hôpital par le représentant de l'Abéille, Buron a déclaré que l'acte avait été commis par la Société Française de Bienfaisance, Joseph Dutta et de deux autres membres.

Le vieillard ne paraît pas jouir de la plénitude de ses facultés mentales. Il prétend avoir acheté le revolver avec lequel il a commis son crime. Il y a un an qu'il avait l'intention bien arrêtée de tuer Colomés à la première rencontre.

En apprenant la mort de sa victime, Buron n'a fait preuve d'aucune émotion et a déclaré que Colomés n'avait eu que ce qu'il méritait.

M. François Colomés, la victime de Buron, était l'un des membres les mieux connus et les plus estimés de la colonie française de notre ville. Il était natif de la Nouvelle-Orléans, de parents français. Son père et sa mère, M. et Mme Bernier Colomés, très âgés tous deux, lui survivent.

Lorsque le représentant de l'Abéille s'est présenté à la maison s'installée dans le courant de l'après-midi, le corps était encore chez M. Laudumey, entrepreneur de pompes funèbres, qui en avait pris charge immédiatement après la constatation légale du décès.

En apprenant la triste nouvelle, Mme Colomés, mère de la victime, a été très affectée et les services d'un médecin ont dû être requis. Son âge avancé fait redouter que le choc de lui soit funeste.

En outre de son père et de sa mère, le défunt laisse une veuve, qui, avant son mariage était Mlle Joséphine Lamarque, quatre enfants, trois fils et une fille de 10 ans, une sœur, Mme C. J. Meichor et une tante, Mme A. Boyer qui habite Moreauville, La.

M. Colomés était âgé de 52 ans. Très doux de sa nature il ne se connaissait pas d'ennemi.

Il remplissait depuis une vingtaine d'années les fonctions de collecteur de la Société Française de Bienfaisance et les remplissait à la satisfaction générale.

Il était secrétaire de la Société des Bouchers et membre de la Loge Océan No 300 F. O. M.

Ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, seront célébrées suivant le rite maçonnique.

Parmi les papiers trouvés sur la personne de Buron se trouvait une lettre rédigée en termes incohérents, adressée aux officiers de la Société Française de Bienfaisance. Ce document était ainsi conçu :

Maintenant parlons de mes secours. Le 2 avril 1904, j'ai reçu le premier et le second bon de secours de 5 dollars par mois jusqu'en octobre 1906. Après avoir donné diverses explications sur le paiement de ces bons de secours, Buron termine sa lettre sur ces mots :

"Eh bien, messieurs, je ne puis comprendre comment M. votre Collecteur peut avoir eu une telle influence sur vous en vous faisant connaître vos devoirs envers moi. Maintenant, M. Colomés, vous avez poussé à la pauvreté et au déshonneur par votre haute intelligence (immense), mais heureusement je ne suis pas fait d'une telle matière. J'ai un cœur qui bat très calmement et qui s'élève au-dessus de tout reproche, et pour le préserver et le conserver intact, je suis disposé à me battre de pulque vous m'avez condamné, vous et vos complices. Maintenant, chers messieurs, laissez un tel acte s'accomplir et ayez votre conscience soulagée à tout jamais, et sachez vous les maux qui se sont accumulés."

Réflexions. Signé : BURON.

A une heure avancée de la nuit les médecins de service à l'Hôpital de Charité ont annoncé que les changements s'étaient produits dans l'état de Buron, et qu'à moins de complications imprévues, le blessé se rétablirait.

Le procès des meurtriers de Wimberk Boney.

Benton, Loe, 8 juillet.—Le procès des cinq Italiens accusés du meurtre du jeune Wimberk Boney, commença jeudi dernier à Vancenville, a commencé aujourd'hui devant la cour criminelle de la paroisse Bossier siégeant à Benton.

Les accusés John, Rosa et Ida Fulco, Sam Fiaro et Sam Fretta sont représentés par les avocats Smith, Mabry, Land et Fisher.

A l'ouverture des débats les avocats ont demandé le renvoi de la cause sous prétexte qu'ils n'avaient pas eu le temps matériellement nécessaire pour préparer leur défense.

Le juge a repoussé cette requête en déclarant que l'agitation qui régnait dans la paroisse et l'horreur causée par ce meurtre, le serait dangereux de faire traîner le procès.

Une foule considérable, accourue de toutes les localités environnantes, se pressait dans la salle et devant le tribunal, mais le calme le plus complet n'a pas cessé de régner et l'on ne redoute pas d'acte de violence s'il y a pas de décal.

On croit que les avocats des Italiens baseront leur défense sur la loi "non-scrite".

On s'attend à une déposition sensationnelle de la jeune Ida Fulco, qui, selon la rumeur publique entretenait des relations intimes avec le jeune homme assassiné.

La plus grande partie de la journée a été consacrée à la formation du jury.

Seance du Bureau de santé.

Le Bureau de Santé d'Etat, après une longue discussion, a dans sa séance tenue hier après-midi, adopté la résolution suivante :

"Qu'il soit résolu par le Bureau de Santé de la Louisiane : Que l'élection d'un inspecteur en chef des denrées alimentaires et l'organisation d'un département des denrées alimentaires auront lieu dans les trente jours à partir de cette date, et que le salaire du dit inspecteur en chef sera de 4,500 dollars par an.

Chaque application doit être faite par écrit et envoyée au secrétaire du Bureau de Santé.

DEUXIEME COUR GRIMMELLE DE CITE.

Comparutions. Joe Yancoy, actes de violence; J. Traub, Hamilton Fernand, larcin; Dave Hill, objets volés en sa possession; François Danton, violation de l'acte 15 de 1896; Joe Dexter, port d'arme cachée; Sam. Cohen, larcin.

VOUS FAUT-IL DU HOSTETTER?

Cela dépend. Si l'appétit est mauvais, si le sang est épais, si les nerfs sont faibles, si vous souffrez de migraines, d'insomnie, de constipation, de troubles de la digestion, de douleurs, de crampes ou de diarrhée, vous avez besoin de Hostetter's Stomach Bitters.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Il guérit promptement les maux et prévient les maux. Hostetter's Stomach Bitters est un remède sûr et efficace pour guérir les maux de tête, les migraines, les douleurs, les crampes, les diarrhées, les troubles de la digestion, les troubles de la circulation, les troubles de la nutrition, les troubles de la croissance, les troubles de la santé.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES. Lucian Raspberry et Lorna Green; Rose Smith et Viola G. Batemann; Tracy M. Maher et Annie L. Dussan; Henry T. Nicole, M. D. et Sophie Fontana.

NAISSANCES. Mmes Hy Stumpf, un garçon; Fredrick Kur, un garçon; Giuseppe Tarantino, une fille; Jos. H. Green, une fille; Jacob J. Dillenkoffer, une fille; C. B. Fox, une fille; Geo. M. Gates, un garçon.

DECES. Wm Harkness, 29 ans, 3307 Marais; Irene Woods, 62 ans, 1422 Marais; Laura Emper, 62 ans, 1011 avenue Pelican; Joseph Johnson, 18 ans, 909 Josephine; Joseph Lapiece, 12 ans, Hôpital de Charité; Rose L. Howe, 2 mois, Asile St Vincent de Paul; P. Johnson, 53 ans, 932 N. Bocheblave; Elsie Emix, 49 ans, Hôpital Sarah Goodrich; Joseph Riccetti, 84 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Elfen Johnson, 69 ans, Hôpital de Charité; Joshua Cottrel, 17 ans, Hôpital de Charité; Emile Monette, 33 ans, 725 Touro.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT. Caroline et Bertha C. Neber vs John C. Proctor, action en recouvrement de \$175, sur des billets. A. Odile Vredemburgh vs Aug. Huard, procès exécutif de \$100. Geo. E. Knoop vs Alex. Watake, réclamation de \$200, sur des billets. Florida A. Goe vs Michael J. Evans, séparation de corps et de biens. Adèle Schoras vs Joseph M. Stabbe, séparation de corps et de biens. Successions ouvertes: Emma S. Hughes, Pauline Gretzner, Reister Love, M. J. McThernan, Jos. Raymond, Ed. A. Hauler.

JUGE A. M. ADOOLE. Comparutions. Joe Yancoy, actes de violence; J. Traub, Hamilton Fernand, larcin; Dave Hill, objets volés en sa possession; François Danton, violation de l'acte 15 de 1896; Joe Dexter, port d'arme cachée; Sam. Cohen, larcin.

CONDAMNATION. Isiah Williams, actes de violence, \$10 d'amende ou 30 jours de prison. Acquittés: Jane Robertson, Willis J. Letten, actes de violence; John Moulzeuz, Henry Carriere, larcin.

Troubles de la circulation. E. Hynes, violation de l'acte 289 de 1906. Envoyés devant la cour criminelle: Augustine Smith, vol.

sinécrité qui ne permettait pas de douter de la véracité de ses paroles, le visage de la Renaude prenait peu à peu une expression plus calme et moins douloureuse.

Le rôle de la jeune fille, dans ce drame effroyable, lui apparaissait clairement.

Elle avait maintenant ce qu'elle voulait savoir. La fille de Madame de Ribière était encore victime de la fatalité et des entreprises télesbrées de Lucien et de Milton.

Les apparences étaient peut-être contre elle; mais en présence de ces explications si plausibles et si nettes qu'elle venait de donner, et qu'elle n'aurait plus de raison de ne pas répéter, il aurait fallu d'un peu de bonne volonté de la part des juges pour comprendre, et la sôcheuse impression du débat serait vite dissipée.

DECES.

COLOMÉS—Décédé mercredi 7 juillet, 10-30 heures à l'âge de 52 ans. FRANÇOIS COLOMÉS, époux de Joséphine Laquière, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents amis et connaissances de la famille ainsi que les officiers et membres de la Société Française Société de Bienfaisance des Bouchers et la Loge Océan No 300 F. O. M. sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu jeudi 8 juillet 1909, à 4 heures p. m. Les convois partiront de son dernière résidence, No 2935 rue St-Philippe, coin St-Philippe, coin St-Yves.

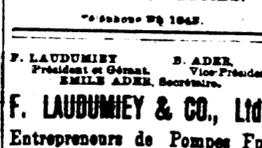
Enterrément au cimetière St Louis No 3, rue de l'Espérance.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé le 7 juillet, à 10-30 heures à l'âge de 62 ans, le sieur P. COLMÉS, natif de la Nouvelle-Orléans. Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la cité de la Nouvelle-Orléans, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu jeudi 8 juillet 1909 à 4 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 2935 rue St-Philippe, coin St-Philippe, coin St-Yves.

Le Président, J. M. VERGNOLLE. Le Secrétaire, A. LE FRIGNOLLE. 8 juillet—11.

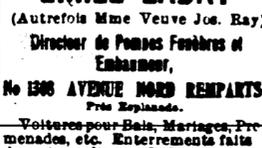
RAMELDI—Décédé mercredi 7 juillet 1909, à 3-30 heures p. m. Agé de 94 ans. RAMELDI DI GIACOMO RAMELDI, natif d'Italie et résident de cette ville depuis 65 ans. Les parents amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi 8 juillet 1909, à 8-30 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 2527 Promenade Carondelet. Enterrément au cimetière des Plaquemines.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT



Entrepreneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES.

F. LAUDUMIEY & CO., LTD., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.



1108-1112 Rue N. Remparts PHONE HENLOCK..... 606

EMILE LABAT (Autrefois Mme Veuve Jos. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeurs, No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Volontiers pour Bais, Mariages, Prénoces, etc. Enterrément fait des prix modiques. Ordres reçus par téléphone à n'importe quel moment. Tel. 449-1-101.

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

W. C. FAUST, Président. Louis Ruch, Secrétaire. Sont Prêts à Corer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de FOSSES D'AISSANCE, VOUTES, GLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 2312. RAISONNABLES. Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

Albert Chastant à Albert Chastant Jr., terrain Broad, Creto, Live Oak et Bellechasse, 1,200. Héritiers de Hy T. Williams et ais à Mme Archonle Peretti, liek, Industrie, Agriculture, Hancock et Monroe, \$235.

Albert Chastant à Edward P. Barrell, terrain, Grande Route St John, Carondelet Walk, Esplanade, Prémiers, Deuxième et Troisième, \$5,000.

Louis C. Billot à Mme Henry J. Malochu, terrain, Webster, Colisée, Chestnut et Henry Clay, \$5,000. Le même à Robert K. Boulton, 3 terrains, Eastern, Baccich, Carnot et Monroe, \$120.

Le même à Frank Vignaux, 2 terrains, Eastern, Baccich, Carnot et Lombard, \$450. Le même à John H. Laignan, 3 terrains, Demoultin, Lafaye, Carnot et Lombard, \$496.

Mme Adeline Guilbault à Octave Hynon, portion, Canal, Saicudo Lopez et Cleveland, \$3,600. John H. Roubathan à Joseph Brun, terrain, Napoleon, Annunciation, Tchoupitoulas et Berlin, \$816.

Roland Otis à Edward J. Boyle, portion, Carrollton, Spruce, Dublin, et Penola, \$4,000. Gentilly Terrace Co. à Mme Oliver Canton, 5 terrains, Franklin, Monroe, Dehurizun et Carnot, \$1,475.

PETITES ANNONCES.

Demande — Une bonne cuisinière, bien âgée. S'adresser à Dominique Pons, 529 rue Bourbon, chez Mme Brana, tous les jours. 8 juillet—1200.

CONSULAT DE FRANCE

Gedchaux Building, 306-07 Bureaux ouverts au public 9 heures à 2 heures.

AVIS.

Recherché dans un intérêt de famille: Jean Baptiste Maliet (de Saint-Picard). Les parents de: Adrien et Louis Chapelain. Laffranderie. Documents à remettre à Pierre Jean Marie Malibou. James Berkeham. Jean Marie Ferran. Denis Lamarque. 100-1000.

SALLE DE BILLARDS MILLER

Parties entre Experts Tous les Soirs. Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nouvelle-Orléans.

116 Rue Royale; 117 Passage de la Bourse, près Canal. J. MILLER, Propriétaire.

AMUSEMENTS

White City OLYMPIA OPERA COMPANY. Lotie Kendall et une Compagnie de 36 Personnes. Mercredi 10 et Jeudi 11. Matinée à 2 heures. Soirée à 8 heures.

LA VASCOTTE. Orchestre Complet. Prix: 20, 30, 40, 50, 60. Tableaux montés de 10 à 1500 ft. Places en vente au Magasin de Musique de Carondelet. Entrée à la porte, 10c. Les billets de 10c. sont en vente au Magasin de Musique de Carondelet.

WEST END Tous les Soirs ORCHESTRE MILITAIRE DE 1000 LES QUATRE PREMIERS RANGS DE SOLISTES ET VALETIERS. FLEXX ADLER JOLLY ET WILD KINGDOMS. Sièges réservés 10 sous, en vente à l'avenue au Magasin de Musique de Carondelet, 228 rue de Canal.

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END T. TRANCHINA. Propriétaire. Ouvert toute l'année. Tous les Mers Dîners de la Saison bien Cuisinés et Belle Assortiment de Fruits. PRIX RAISONNABLES. 10 mai—30.

100--SHUBERT Spectacle Continu de 12-30 à 10-30 p. m. Chaque Jour. Grand Divertissement de Tableaux. C. T. CRAWFORD. Changement de Tableaux les Dimanches et Jours Fériés. Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Steamer NEW CAMELIA. Commencement le 15 Avril 1909. Partant de MILNEBURG à l'arrivée du train de Dépot Louisville et Nashville, à la tête de la rue de Canal.

W. C. O'BYE & CIE. Agents. 315-317 rue Carondelet. 16 avril—27.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France). Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. De quel No 63, Rivière du Nord, part de la rue Marais.

\*LA SAVOIE, 8 juillet. \*LA TOURNAI, 15 juillet. \*LA BRETAGNE, 22 juillet. \*LA LOBBANE, 29 juillet. \*LA SAVOIE, 12 août. \*LA SAVOIE, 19 août. \*Vapeurs à destination de la France.

NEUVILLE-SUR-LOGNON—HAVRE. R. S. VIGORIS, 9 sept. Douzimes et Williams classés ensemble. 2000-1000.

Société Psychologique Française. Les personnes désireuses de faire partie de la Société Française Psychologique (EN FORMATION) pour l'étude des Sciences Psychiques, sont priées de leur philosophie qu'au point de vue expérimental, sont priées de vouloir bien correspondre par lettre avec MONSIEUR A. D'AVENNE, 2649, L'avenue de la Nouvelle-Orléans.

—Où, je l'avoue, répliqua Marthe en rougissant et en baissant les yeux.

—C'est uniquement pour le service que je suis sortie, hélas! ce soir-là.

—Mais comment pouviez-vous savoir qu'il se trouverait à minuit à la sortie d'un théâtre?

—On m'avait prévenue.

—Où vous avait indiqué le théâtre?

—Où? —Mais qui donc a pu vous avertir? —Emile Gondinet. —Vous connaissez et fréquentez Emile Gondinet? s'écria la Renaude, de plus en plus intriguée.

—Où, je l'avoue, répliqua Marthe en rougissant et en baissant les yeux. —C'est uniquement pour le service que je suis sortie, hélas! ce soir-là. —Mais comment pouviez-vous savoir qu'il se trouverait à minuit à la sortie d'un théâtre? —On m'avait prévenue. —Où vous avait indiqué le théâtre? —Où? —Mais qui donc a pu vous avertir? —Emile Gondinet. —Vous connaissez et fréquentez Emile Gondinet? s'écria la Renaude, de plus en plus intriguée. —Non, je ne le connais pas. —Dans ce cas, je ne comprends plus. —Vous me torturez, ma pauvre Renaude, et vous me faites dire des choses que je n'ai même pas eu à raconter à moi-même! —Il faut tout me dire, ma chère enfant, car, vous le devinez bien, ce n'est pas la curiosité, c'est l'affection, c'est la plus grande sympathie que j'ai pour vous qui me fait agir. —Je le dis, Renaude, et c'est pourquoi je vais tout vous raconter, car je veux que vous me conserviez cette affection à laquelle je tiens beaucoup. La Renaude se répondit pas, mais elle serra dans ses vieilles mains les mains de la jeune fille.

Elle l'enveloppa tout entière d'un regard plein de sollicitude et de bonté qui lui donna le courage d'achever sa confession. —Je ne connais pas Emile Gondinet, reprit Marthe, je ne l'ai jamais vu, mais j'ai reçu plusieurs lettres de lui. —Ces lettres s'adressaient à des lettres anonymes... —Des lettres anonymes? —Où, j'en rougis encore, Renaude, ce sont des lettres anonymes qui m'ont renseigné! J'ai eu la faiblesse de les lire et d'en souffrir. Elles donnaient des détails précis... ah, c'est affreux! —Enfin plusieurs lettres, dont quelques-unes étaient signées, Emile Gondinet, m'ont indiqué le lieu, le jour et l'heure où je devrais voir de mes propres yeux... —C'est donc, interrompit à demi-voix la Renaude, une lettre de Milton, pardons, d'Emile Gondinet, qui vous a fait sortir le soir où a été commis le crime et qui vous a conduits, à minuit, loin de chez vous, à la porte d'un théâtre? —Où, Renaude. —Je l'aurais bien deviné! Dès le début je retrouvais la main de Milton en cette ténacité affreuse! La vieille femme avait parlé d'un ton où il y avait de la colère et de la souffrance. Maintenant, elle s'était levée, et, haletante, elle questionnait la jeune fille:

—Pour l'amour de Dieu, dites-moi tout, ma chère Marthe. —Ne me cachez rien. Il y va de votre avenir, il y va de notre bonheur à tous. —Comment se fait-il que Lucien vous ait accompagnée cette nuit-là jusqu'à votre porte? —La jeune fille eut un moment d'hésitation mais l'accent de la Renaude était si impérieux son attitude si étonnante, qu'elle lui obéit. Et, le visage rouge de honte, elle répondit à voix basse: —Lucien Renaude m'accompagnait depuis longtemps de ses accidents. Bien que je ne lui eusse pas caché, dès le premier jour, l'horreur qu'il m'inspirait, il venait sans cesse, et je le trouvais à tout instant sur mon chemin. —C'est ainsi que je le vis apparaître subitement, sur le trottoir du boulevard Saint-Germain, quelques minutes après le départ d'Albert... —Je l'ai soupçonné, depuis, d'être l'auteur des lettres anonymes. —Quoi qu'il en soit, il m'offrit ce soir-là, de me ramener en voiture jusqu'à chez moi. J'étais bouleversée... mais j'avais peur d'argent. J'acceptai sa proposition. —Il ne me quitta qu'à ma porte, et le lendemain j'appris sa fin lamentable. —Au fur et à mesure que Marthe parlait avec un accent de

heures garçon essayait vainement d'oublier cet amour dont le souvenir troublait ses jours et ses nuits! Cherchez la femme conseilla la sagesse des nations. —Je l'ai cherchée et je l'ai trouvée, se disait le défenseur d'Albert Marie. —Marthe est en quelque sorte le pivot du drame. C'est par elle que nous arriverons à la vérité. —Il faut donc qu'elle parle, qu'elle explique l'emploi de sa soirée et la présence de docteur dans la voiture qui l'a ramené. —A ce moment, on frappa à la porte et son domestique vint lui annoncer que la Renaude attendait dans l'antichambre: —Faites-la entrer immédiatement. Dès qu'il fut seul avec elle: —Eh bien! m'apportez-vous du nouveau? Avez-vous vu mademoiselle Maran-Belémère? La vieille paysanne sourit et fit un signe de tête affirmatif. —Avez-vous obtenu les renseignements que nous désirons? —Où, elle a répondu à toutes mes questions, et m'a avoué très simplement toute la vérité... —Eh bien! demanda maître Piffrofond, plein d'agitation. —Mais pressentiment ne m'avaient pas trompé. —Le rôle de la pauvre enfant est celui d'une victime persécutée par d'ambitieux gredins, Milos... —Eh quoi! Milos est dans

l'affaire? —Je vous l'aurais bien prouvé! —Avez-vous, ma brave femme, et comme dit monsieur de Bois Ferrand, soyons méthodiques. Racontez-moi tout, sans rien omettre, et commençons... par le commencement. —Je vous écoute avec l'intérêt que vous devinez. —Pendant tout ce dialogue, les deux interlocuteurs étaient restés debout. Quand le jeune avocat eut fait assavoir la Renaude dans un fauteuil de cuir, et que lui-même se fut assis, précaution face d'elle, de l'autre côté de la table, sur une chaise à dossier surélevé, il répéta: —Je vous écoute, parlez.

Edition Hebdomadaire de "Abéille".